



Séance du lundi 23 mars 2015

Date de la convocation: 17/03/2015

Date d'affichage de la convocation : 17/03/2015

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille quinze et le vingt trois mars 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réunie à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 11

Votants: 11

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Olivier FOUCONNIER, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE, Guy CLARAC

Pour:
11

Secrétaire de
séance:
MASSEY Laurence

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Remboursement sinistre groupama - DE_2015_009

Faisant suite au dépôt de plainte du 04/12/2014 auprès de la gendarmerie de Vic-Fezensac pour vol avec effraction dans le local technique de l'employé communal;

De la déclaration de sinistre enregistrée auprès de l'assurance Groupama D'Oc, 13 Bd de la République (12005) à Rodez en date du 30/11/2014;

De l'état descriptif et estimatifs des biens volés rendus par Monsieur Gilles Tache, inspecteur près l'assurance Groupama en date du 18/02/2015;

Du remboursement du préjudice matériel pour la somme de 1 119,65EUR, en chèque numéro 1529245 de Groupama Banque en date du 05/03/2015, au bénéfice de la commune de Préneron ;

MANDATE monsieur le maire d'établir le titre de recette exécutoire, correspondant au montant du chèque transmis par Groupama Banque, en dédommagement du préjudice subi.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire : Guy FAVAREL.

RF

Préfecture : Gers

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 31/03/2015

032-213203326-20150323-DE_2015_009-DE

Date réception préfecture et publication le : 24/03/2015

RF

Préfecture : Gers

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 31/03/2015

032-213203326-20150323-DE_2015_009-DE